

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 100 (2002)

Heft: 10

Artikel: "Le virus de l'Afrique"

Autor: Schaller, Suzanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-951483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Le virus de l'Afrique»

Suzanne Schaller a une passion: l'Afrique! Après un engagement avec le CICR il y a quinze ans en Angola, elle séjourne depuis 4 ans comme volontaire au Tchad, dans un hôpital de brousse. Séjour qu'elle a juste interrompu 18 mois, pour suivre une formation de sage-femme. Interview.



Suzanne Schaller

Quelles sont vos expériences de travail à l'étranger?

Actuellement, je travaille dans un hôpital de brousse à Goundi au Tchad. Avant cela, j'avais déjà travaillé 10 mois comme infirmière en soins généraux avec le CICR en Angola en 1985/86. Je suis à Goundi depuis août 1998 avec une interruption de 18 mois pour ma formation de sage-femme à Lausanne.

Quelles démarches avez-vous dû faire pour partir?

Les démarches et les demandes sont très différentes suivant qu'on parte avec un grand organisme comme le CICR ou dans un projet privé, une mission par exemple. Avant de partir au Tchad, il me semblait important de suivre les cours de l'IMT (Institut de Médecine tropicale) d'Anvers. Pour celles qui liraient cet article et qui auraient envie de partir, j'aimerais leur dire qu'un travail à l'étranger «n'arrive pas tout seul»: il faut chercher. Ecrivez à des organismes, lisez les annonces et surtout, parlez-en autour de vous, soyez patiente. Ce qu'il y a aussi d'important, c'est d'avoir un peu d'expérience. Quand je suis partie avec le CICR, j'avais déjà 5 années de pratique comme infirmière et pourtant, combien de fois

je me suis sentie «pas à la hauteur». Je n'ose pas imaginer ce qui se serait passé si je n'avais eu que quelques mois de pratique. Le problème est le même, voir beaucoup plus important comme sage-femme, car à l'étranger on se trouve devant des situations inimaginables en Suisse. Si j'ai osé venir ici comme jeune diplômée sage-femme, c'est que je savais qu'il y avait une équipe bien formée à la maternité et que le médecin de l'hôpital est aussi un très bon obstétricien.

Quelles étaient vos motivations pour partir?

Quelles motivations?...Ce que je sais, c'est que si déjà très jeune j'ai choisi la profession d'infirmière c'est parce que je savais qu'elle me permettrait de voyager et d'être en contact avec différentes populations. Après je ne sais pas, on peut parler de beaucoup de choses: d'appel, de virus de l'Afrique, de rencontres, de destin, etc.

En quoi consiste votre travail?

Ici à Goundi, mon travail se divise en 2 volets. Comme infirmière, je m'occupe de la coordination d'une petite école d'infirmiers: planning des cours, des stages, suivi des élèves dans les différents services, cours de soins infirmiers, d'obstétrique. Comme sage-femme, je suis responsable de la maternité qui a environ 700 accouchements par année. Mes collègues, des infirmières-accoucheuses formées «sur le tas» par les sages-femmes qui m'ont précédées, travaillent très bien et ce n'est pas rare qu'elles fassent sans aide, un accouchement gémellaire, un siège, etc. Mon travail consiste principalement à les «soutenir» et à être une première aide en cas de complications: je fais les ventouses, les curetages, certains accouchements dystociques et des consultations. Je parle de première aide, car bien souvent, je dois aller chercher l'obstétricien car la situation me dépasse moi aussi. Les premiers mois, en même temps qu'on

m'appelait, on appelait aussi l'obstétricien et c'est de cette façon qu'il m'a appris les ventouses, curetages, DA, etc. Ce que je commence aussi de faire, ce sont quelques échographies. Par exemple, la semaine passée, je n'étais pas peu fière d'avoir fait un diagnostic de môle hydatiforme avec l'échographe (nous avons un petit groupe en cas de besoin d'électricité la nuit.). La collègue m'avait appelé à 03H du matin et avait déjà tout préparé pour le curetage car elle pensait à une grossesse arrêtée qui saignait. Au vu de la hauteur utérine qui ne correspondait pas à l'anamnèse, j'ai préféré faire l'échographie et appeler le médecin.

Recevez-vous un salaire en espèces, en nature?

J'ai un contrat avec une petite association de Genève: «les Amis de Goundi». Elle me paye un voyage par année pour la Suisse, les assurances sociales (AVS, caisse maladie-accident) et me verse 500 frs par mois. Sur place, je suis nourrie et logée. J'ai préféré déposer mes papiers au Tchad ce qui fait que maintenant je suis «une suisse de l'étranger». Pour l'AVS, j'ai fait une demande de cotisation volontaire pour ne pas «perdre» d'année. Pour ce qui est du 2^e piller, en quittant la Suisse, je l'ai mis sur un compte bloqué.

Avez-vous quelques anecdotes à nous raconter?

J'en aurais beaucoup. En voici quelques unes. Ma première «grande expérience» a été de faire un accouchement seule, et quand je dis seule, ça veut dire que dans la salle d'accouchement il y a la future mère et moi: je prépare la salle, installe la future mère, écoute le coeur du bébé entre chaque contraction avec un stéthoscope de Pinard, je fais l'accouchement, m'occupe du nouveau-né (aspiration, poids, soins des yeux, du cordon), tout en gardant un oeil sur la mère pour voir s'il n'y a pas d'hémorragie. Je fais la délivrance, si j'ai fait une épisiotomie, j'installe une petite lampe, prépare l'anesthésie, le matériel et je suture tout en gardant un oeil sur le nouveau-né. Une fois la mère et l'enfant bien installés, je range et nettoie la salle d'accouchement, la prochaine femme pouvant arriver dans les minutes qui suivent!

Dans cette région, on dit que le vernix, c'est du sperme. Un jour que je sortais un